



# ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Mission éducation au développement durable

### Mission EDD

Affaire suivie par :  
Josiane Lévy  
Coordinatrice académique pour l'EDD  
Tél : 06 82 56 25 22  
Mél : [josiane.levy@ac-limoges.fr](mailto:josiane.levy@ac-limoges.fr)  
Isabelle Paricaud-Douady  
Chargée de mission EDD  
Alan Duval  
Chargé de mission EDD  
Mel : [edd@ac-limoges.fr](mailto:edd@ac-limoges.fr)

13 rue François Chénieux  
CS 23124  
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 25 septembre 2020

La rectrice de l'académie de Limoges

à

Madame et messieurs les IA-DASEN,  
Mesdames les principales et proviseures  
Messieurs les principaux et proviseurs,  
Monsieur le doyen des IEN

**Objet** : élection des éco-délégués

Mesdames, messieurs,

En juin 2020, l'objectif 5 des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat a défini l'Éducation à l'éco-responsabilité comme un des objectifs majeurs du système scolaire français. Dans ce contexte, la circulaire du 24 septembre 2020 renforce les actions déjà engagées l'année passée, la mise en place des éco-délégués dans l'ensemble des établissements du secondaire en constitue une étape importante. C'est ainsi qu'est accentué notamment le rôle des éco-délégués, présentés explicitement comme les **pivots du développement durable au sein des collèges et des lycées**.

**Les éco-délégués deviennent des acteurs essentiels de l'éducation au développement durable (EDD) au sein de l'établissement.** Ils ont ainsi quatre missions essentielles :

1. Porter des projets à construire collectivement ;
2. Être ambassadeur auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs ;
3. Restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation ;
4. Transmettre des informations et des connaissances à leurs camarades.

Cette année, l'ambition est d'avoir des éco-délégués dans chaque classe : **l'élection des éco-délégués de classe est désormais obligatoire au collège et au lycée et peut être organisée simultanément avec celle des délégués de classes. Chaque classe doit avoir un éco-délégué** (ou plus). Cette élection peut également être proposée aux élèves de CM1 et CM2. Les mêmes élèves peuvent, le cas échéant, être à la fois délégués de classe et éco-délégués.

**La sensibilisation des élèves, à leur futur rôle d'éco-délégués, est nécessaire pour recueillir des candidatures d'élèves volontaires prêts à assumer cette fonction, désireux d'agir et de s'investir dans des projets de développement durable.**

Afin d'accompagner les plus jeunes et leur présenter leur rôle, l'Agence de la transition écologique (ADEME) a réalisé en collaboration avec notre ministère et le Ministère de la transition écologique et

solidaire un guide à destination des collégiens. Il est accessible à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/media/47963/download>

Dans les lycées professionnels, généraux et technologiques, les éco-délégués seront invités à participer à l'opération de La Fresque du Climat. Il s'agira de former ce public à un outil ludique et scientifique. Ce dernier permet d'expliquer le changement climatique, de sensibiliser et de fédérer autour des enjeux environnementaux. Cet atelier nécessitant une démarche coopérative et créative permettra aux éco-délégués de prendre conscience de la complexité du changement climatique en découvrant son fonctionnement ainsi que ses causes et ses conséquences. Elle offrira une vision d'ensemble et **des clés de compréhension pour agir**. Les éco-délégués pourront devenir des relais de diffusion de cette opération auprès des lycéens dans le courant de l'année scolaire.

Parallèlement, il est nécessaire de **mettre en place quelques axes d'accompagnement** de manière à concrétiser et soutenir l'engagement des élèves dans cette fonction :

- Les élèves élus doivent bénéficier du soutien de l'ensemble de la communauté éducative et aussi de formations aux enjeux de la durabilité ;
- Les éco-délégués peuvent être mobilisés sur des actions et des événements relatifs au développement durable. Cet investissement doit être valorisé et enrichir l'ensemble du parcours des élus à toutes les étapes de l'enseignement secondaire.
- La motivation des éco-délégués doit être maintenue par des opérations ou des projets annuels ou pluriannuels (club, média dédié, labellisation E3D, participation aux instances) ouverts à l'ensemble des élèves de l'établissement.

**Les démarches collectives qu'ils initient ou auxquelles ils contribuent doivent être inscrites dans au moins un des axes du projet d'établissement.** Intervenant au sein de l'établissement, les éco-délégués peuvent aussi proposer des réalisations dans l'environnement proche.

Leur action se conçoit en relation avec les éco-délégués du Conseil de la vie collégienne (CVC) ou du Conseil de la vie lycéenne (CVL), comme avec la Maison des lycéens, ainsi que tous les autres partenaires internes et externes à l'établissement, notamment les conseils municipaux, départementaux et régionaux des jeunes.

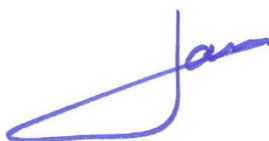
**Enfin, de manière à mieux cerner l'ampleur de cet engagement dans votre établissement, la mission académique vous prie de bien vouloir compléter le sondage suivant, une fois l'élection réalisée :**

[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=P\\_sgSZiyxkWQFeVpVJN0eKIG3bYmpCFGkPTT6\\_IkLx9UOVRLR05BR0ZMQUM5MExBTk9XVVFHNTVBTy4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=P_sgSZiyxkWQFeVpVJN0eKIG3bYmpCFGkPTT6_IkLx9UOVRLR05BR0ZMQUM5MExBTk9XVVFHNTVBTy4u)

L'École, lieu d'apprentissage de la citoyenneté, doit être garante de la formation des élèves aux enjeux du développement durable. Je vous remercie sincèrement de votre engagement dans la formation des éco-délégués et le soutien de leurs actions.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de toute ma considération.

Anne Laude

A blue ink signature, appearing to be 'Anne Laude', written in a cursive style.

## ANNEXE

### La mission des éco-délégués

En lien avec les quatre missions essentielles, leur rôle peut les amener à :

- être moteur dans la mise en place d’actions de sensibilisation sur le développement durable, mener et aider à la réalisation de celles-ci
- participer à la généralisation des comportements éco-responsables, responsabilisation sur le plan des usages du numérique (récupération et tri des déchets, prise en compte de l’impact environnemental de ces technologies)
- apporter une contribution au vivre ensemble
- créer une dynamique de groupe au sein de l’ensemble des élèves pour qu’ils s’engagent dans une démarche globale de développement durable de l’établissement
- participer à des séquences de formation
- participer à différentes instances
- mettre en place une stratégie de communication efficace (lieux, formes, mise à jour, ...)
- participer à la rédaction de communiqués de presse ou à une campagne d’affichage
- représenter l’établissement lors d’événements locaux, régionaux ou nationaux.

Ci-dessous, quelques grands thèmes, porteurs d’actions en adéquation avec les objectifs de l’Agenda 2030, où les éco-délégués peuvent être acteurs pour tendre à :

- adopter des modes de vie, commun ou collectif, permettant une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre
- satisfaire les besoins de chacun aujourd’hui : lutte contre le gaspillage alimentaire et la pauvreté
- sauvegarder les biens publics mondiaux pour demain : qualité de l’air et de l’eau, gestion et usages des ressources naturelles en général
- limiter les dépenses énergétiques ;
- comprendre et faire vivre la biodiversité : création d’une mare pédagogique, d’un coin nature, de jardins, potagers « bio », installation de nichoirs à oiseaux, ruches, « hôtels à insectes », plantations d’arbres, plates-bandes fleuries, ... ;
- travailler au développement humain : engagement dans un projet de solidarité internationale, liens intergénérationnels ;
- produire et consommer de façon responsable : installation du tri sélectif des déchets, réflexion sur les modes de consommation et leurs fréquences, rôle du recyclage

### Les ressources

L’Agenda 2030 :

<https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/presentation-principes-specificites-origines-18>

Lien vers les ressources ministérielles : <https://www.education.gouv.fr/eco-delegues-la-mallette-de-l-ambassadeur-de-la-biodiversite-et-de-la-lutte-contre-le-rechauffement-303741>

Ces ressources sont régulièrement enrichies.

Les propositions de la Convention citoyenne pour le climat :

<https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>